



Département du  
TARN

Arrondissement  
d'Albi

Nombre de Conseillers	
en exercice	19
présents	19
votants	19

Date de convocation
2 AVRIL 2014

N° 2014/3/12

Objet :

**CREATION ET  
COMPOSITION DE TROIS  
COMMISSIONS  
MUNICIPALES**

Publication ou notification du :

**15 AVR. 2014**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux, dans les deux mois suivant sa transmission et son affichage. Le recours contentieux peut être adressé au tribunal administratif de Toulouse.

# Commune de ST BENOIT DE CARMAUX

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur SAN ANDRES Thierry, Maire.

**Etaient présents** : Mmes-MM. SAN ANDRES Thierry - VEDEL Djamila - THOMAS David - GUIRAUD Marie-Pierre - CINTAS Jean-Marc - GAILLARD Carole - VERGNES Philippe - LECHARBAU Liliane - ROQUES Daniel - PRAT Sylvie - PEZET Albert - LABORIE Amandine - SIMON Olivier - GAULON Nelly - OROZCO Jean-Michel - NG Nathalie - COUTOULY Bertrand - BOUSQUET Nicole

**Absent excusé et représenté** : M. BERGAMINO Hubert (procuration à SAN ANDRES Thierry)

Monsieur THOMAS David a été désigné Secrétaire.

L'article L 2121-22 du C.G.C.T. permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose de créer, pour l'instant, trois commissions : commission travaux, commission finances et commission enseignement-enfance-jeunesse.

Il indique que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le Maire est Président de droit. Un vice-président peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

**Commission Travaux Vice-président l'adjoint aux travaux : Philippe VERGNES**

Membres : Daniel ROQUES - Hubert BERGAMINO - Sylvie PRAT - Djamila VEDEL - Olivier SIMON - Jean-Michel OROZCO - Nicole BOUSQUET

**Commission Finances Vice-président l'adjoint aux finances : Jean-Marc CINTAS**

Membres : Olivier SIMON - Daniel ROQUES - Philippe VERGNES - Djamila VEDEL - David THOMAS - Nathalie NG - Nicole BOUSQUET

**Commission Enseignement-Enfance-Jeunesse Vice-président l'adjoint à l'enseignement-enfance-jeunesse : Djamila VEDEL**

Membres : Olivier SIMON - Carole GAILLARD - Marie-Pierre GUIRAUD - Sylvie PRAT - David THOMAS - Amandine LABORIE - Nathalie NG

Votants	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Le Conseil Municipal élit par 19 voix, les membres des commissions précitées.



Pour extrait conforme :  
Le Maire,



**Thierry SAN ANDRES**